

## COMMUNIQUÉ

Lausanne, le 9 novembre 2020

# Cérémonie d'assermentation : Deux nouveaux capitaines à la CGN

**Deux nouveaux capitaines de bateaux, Monsieur Mathias Gay-Crosier et Monsieur Stéphane Houdry, ont été assermentés ce lundi 9 novembre par la préfète du district de Lausanne, Madame Clarisse Schumacher Petoud.** Dans le contexte actuel, cette cérémonie solennelle s'est déroulée à huis clos sur le bateau "Vevey" amarré au chantier naval de la Compagnie Générale de Navigation, en présence notamment du 1<sup>er</sup> capitaine Olivier Chenux et du président du groupement des capitaines Laurent Thierry, ainsi que du Directeur Général Andreas Bergmann, du membre du Conseil d'administration Stéphane Montangero et de son Président Benoît Gaillard.

**Cet événement a pu être suivi avec émotion par les proches et l'ensemble des collègues des nouveaux capitaines via Facebook Live.** Une première pour la CGN alors que chacun avait à cœur d'assister à ce moment marquant dans la vie d'un navigant et dans l'histoire de l'entreprise.

**Avec respectivement 13 et 15 ans d'expérience de navigation, Messieurs Gay-Crosier et Houdry ont accédé aujourd'hui au rang de capitaine de bateaux,** après avoir passé avec succès les examens théoriques et pratiques de l'Office fédéral des transports et navigué à satisfaction comme commandant d'un bateau durant plus de 300 jours.

Au cours de cette assermentation, les nouveaux capitaines ont promis d'exercer leurs fonctions en toute conscience et de remplir fidèlement tous les devoirs de leur charge. Seuls maîtres à bord, les capitaines sont par exemple autorisés à dresser procès-verbal des infractions se déroulant à bord des bateaux qu'ils commandent.

**La CGN, compte désormais 27 capitaines assermentés dans ses rangs.** Si la Compagnie a dû stopper ses courses touristiques conformément aux dispositions liées au Covid-19, elle continue d'assurer les liaisons pendulaires, essentielles notamment aux déplacements d'une grande partie du personnel médical.

[Lien vers la vidéo de la cérémonie](#)

A propos des nouveaux capitaines :

**Monsieur Mathias Gay-Crosier** est né le 09.02.1971, il est domicilié à Nyon. Engagé en tant que batelier-contrôleur, Monsieur Gay-Crosier est entré à la CGN le 19.03.2007. Il a été nommé batelier en 2007, contrôleur II en 2009, contrôleur I en 2010, sous-timonier en 2011, timonier en 2013, timonier-pilote en 2014 et enfin pilote HGA en 2015.

**Monsieur Stéphane Houdry** est né le 29.08.1984, il est domicilié à Nouy Thollon-les-Mémises. Engagé en tant que batelier rattaché à l'atelier mécanique diesel, Monsieur Stéphane Houdry est entré à la CGN le 1<sup>er</sup> mai 2005. Il a été nommé batelier en 2006, contrôleur II en 2007, contrôleur I en 2008, sous-timonier en 2010, timonier en 2012, timonier-pilote en 2014 et enfin pilote HGA en 2016.



## A propos de la CGN

Fondée en 1873, la CGN (« Compagnie Générale de Navigation sur le lac Léman ») a pour ambition de devenir la société de navigation de référence en Suisse, dans les domaines de la qualité du service aux passagers, de la restauration et de la sécurité, de contribuer à renforcer le lien entre la population suisse et française du bassin lémanique, les visiteurs et le lac ainsi que d'être reconnue comme un employeur responsable, moderne et attractif. Trois missions définissent son action :

- Transport public : la CGN assure un service de transport public sur le lac Léman, particulièrement là où le transport lacustre est plus rapide, voire plus économique, dans une approche globale, que d'autres moyens de transport.
- Développement touristique : la CGN contribue au développement touristique durable de l'arc lémanique en assurant une desserte attractive de ses destinations touristiques.
- Sauvegarde du patrimoine : la CGN conserve et fait naviguer la plus grande flotte "Belle Epoque" du monde (en capacité de passagers). A ce titre, elle est gardienne d'un héritage industriel unique.

Le Groupe CGN SA est composé des filiales CGN SA et CGN Belle Epoque SA. Ses actionnaires (environ 10'000) sont issus des milieux privés et publics. Les actionnaires publics (Cantons et Communes lémaniques) ont une influence déterminante sur la marche de la compagnie puisque qu'ils sont actionnaires majoritaires avec 57,3% des actions. Les Cantons de Vaud, Genève et Valais paient l'essentiel des investissements nécessaires au renouvellement de la flotte et équilibrent les prestations non rentables de la compagnie sous la forme d'un mandat de prestations.

## Contacts

---

Florentine Baron Pailhès, Directrice Marketing +41 79 773 47 61  
fbaronpailhes@cgn.ch

**Service presse** : +41 21 614 62 13 - [presse@cgn.ch](mailto:presse@cgn.ch)